

# CPPT - site d'Outremer

Réunion du 15 février 2011

**Présents :**

Messieurs Husquet, Pirlot, Servais, Cafagna et Mabile.

**Excusés**

Madame Dirickx

Messieurs Delvaux et Vandekerke

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

## 1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Le rapport de la réunion du mois de janvier 2011 est approuvé.

## 2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT a été remis aux membres du CPPT.

## 3. Avis demandé par le comité

Néant

#### 4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

#### 5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

#### 6. Informations sur la collaboration avec les services externes

##### 6.1. La visite des lieux de travail

Le Dr Verhaeren s'est rendue sur le site d'Outremeuse le mardi 16 novembre. Son rapport a été remis aux membres du CPPT.

#### 7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

#### 8. PGP et PAA

Les plans ont été approuvés par les membres du comité.

##### PGP

| Dangers              | Évaluation des risques                             | Mesures de prévention                            | Objectifs prioritaires   | Activités à effectuer et missions à accomplir         | Moyens organisationnels et financiers |
|----------------------|--|--|--|---|---------------------------------------|
| Sécurité             | Information, formation                             | À l'occasion de l'accueil des nouveaux collègues | Informations sur le BET et notamment sur la surveillance de la santé à l'école | Rédaction d'un texte                                  |                                       |
| Sécurité             | DEA  |  | A placer dans le PAA 2010  | Achat du matériel<br>Formation des secouristes au DEA |                                       |
| Santé                | Assuétudes chez les étudiants                      |  |  | Plan « drogue »                                       |                                       |
| Santé                | Confort thermique                                  | Régulation du chauffage                          | Placement de vannes thermostatiques  |   |                                       |
| Charge psychosociale | Évaluation du stress au travail                    | Application de la méthode SOBANE - DEPARIS       |  |   |                                       |
| Charge psychosociale | Assuétudes dans les écoles                         |  |  |   |                                       |
| Ergonomie            | Analyse au service technique                       |  | A placer dans le PAA 2010  | Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési |                                       |
| Ergonomie            | Faciliter la mise en œuvre du matériel pédagogique |  |  |   |                                       |
| Hygiène              | Réalisation des vestiaires et des douches          |  |  |   |                                       |

|   |   |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|--|
| Hygiène                                   | Évacuation des produits dangereux                       |  |  |  |  |
| Embellissement des lieux de travail       | Dossier UREBA   |  |  |  |  |
| Mesures prises en matière d'environnement | Tri des déchets   |  |  |  |  |
| Mesures prises en matière d'environnement | Récupération des eaux pluviales                         |  |  |  |  |
| Mesures prises en matière d'environnement | Utilisation des eaux des puits qui existent sur le site |  |  |  |  |
| Sécurité                                  | Compartimentage, B9                                     | L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment |  |  |  |
| Sécurité                                  | Éclairage de sécurité, B9                               | Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau  |  |  |  |
| Sécurité                                  | Compartimentage, B6                                     | À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h   | À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h |  |  |

## PAA 2011

|   | DOMAINES  |   | ACTIONS   | RESPONSABLES                    | PRÉAVIS  |
|---|-----------|---|---|---------------------------------|----------|
| 1 | Sécurité  | DEA   | Achat d'un appareil   | SIPPT et Directions             |          |
| 2 | Sécurité  | Secouristes DEA                                   | Formation   | SIPPT, SEPPT et Directions      |          |
| 3 | Sécurité  | Premiers secours                                  | Formation de nouveaux secouristes   | SIPPT, SEPPT et Directions      |          |
| 4 | Sécurité  | Premiers secours                                  | Remise à niveau des secouristes du site d'Outremeruse   | SIPPT, SEPPT et Directions      |          |
| 5 | Sécurité  | Prévention incendie                               | affichages de sécurité dans les bâtiments, B1 à B3, B5 à B8, P4, P5 et P6, Un bandeau rouge sera placé autour des plans et des consignes, et les caractères seront agrandis | SIPPT, M. MABILLE et directions | En cours |
| 6 | Sécurité  | Prévention incendie                               | Exercice d'évacuation, B2-B3  | Directions                      | octobre  |
| 7 | Sécurité  | Machines dangereuses dans l'atelier<br>« Design » | Information, formation<br>Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI   | SIPPT, M. MABILLE               | En cours |
| 8 | Ergonomie | Service technique                                 | Étude en vue de déterminer notamment les causes   | Direction et SEPPT              |          |

|    |                                     |                      |  |            |           |
|----|-------------------------------------|----------------------|--|------------|-----------|
|    |                                     |                      | des accidents de travail   |            |           |
| 9  | Embellissement des lieux de travail | Aménagement du B18   | Réalisation de vestiaires et de douches pour le personnel technique  | Directions | En cours  |
| 10 | Hygiène                             | WC                   | Placement de patères, ou des porte-manteaux dans les WC des professeurs  | Directions | En cours  |
| 11 | Sécurité                            | Éclairage du parking |  |            | En contnu |
| 12 | Embellissement des lieux de travail | CROA céramique       | Réfections des plafonds (local solvants)   | Directions | A l'étude |
| 13 | Sécurité, compartimentage           | B12-B13              | Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h  |            |           |
| 14 | Compartimentage                     | B12-B13              | Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.   |            |           |
| 15 | Sécurité, compartimentage           | B12-B13              | Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir  |            |           |
| 16 | Sécurité, compartimentage           | B11                  | Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable  |            |           |
| 17 | Sécurité, compartimentage           | B5-P6                | Porte de communication Rf 1/2h à placer  |            |           |
| 18 | Sécurité, compartimentage           | P5                   | E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez  |            |           |
| 19 | Sécurité, compartimentage           | P4                   | E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier  |            |           |
| 20 | Sécurité, compartimentage           | P4                   | Compartimentage du monte charge  |            |           |
| 21 | Sécurité, évacuation                | B2                   | Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.  |            |           |
| 22 | Sécurité, évacuation                | B2                   | Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées  |            |           |
| 23 | Sécurité, évacuation                | B2                   | Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment  |            |           |
| 24 | Sécurité, évacuation                | B3                   | Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage   |            |           |
| 25 | Sécurité, évacuation                | B9                   | Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.   |            |           |
| 26 | Sécurité, évacuation                | B9                   | La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées   |            |           |
| 27 | Sécurité, évacuation                | B11                  | Les locaux d B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique |            |           |
| 28 | Sécurité, évacuation                | B11-B13              | Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elles ne peuvent pas être calées en position « ouverte »  |            |           |
| 29 | Sécurité, évacuation                | Bâtiments centraux   | La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée   |            |           |
| 30 | Sécurité, évacuation                | Bâtiments centraux   | Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours   |            |           |
| 31 | Sécurité, évacuation                | B7                   | C2 02. Détection incendie automatique  |            |           |
| 32 | Sécurité, évacuation                | P4                   | C2 02. Détection incendie automatique  |            |           |

|    |   |       |   |  |  |
|----|---|-------|---|--|--|
| 33 | Sécurité, évacuation                        | B12   | Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie  |  |  |
| 34 | Sécurité, évacuation                        | B12   | Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)  |  |  |
| 35 | Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie | B9    | 1 extincteur eau-mousse par 150m <sup>2</sup> dans la salle de spectacle  |  |  |
| 36 | Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie | B9    | 1 extincteur eau-mousse en zone habitation  |  |  |
| 37 | Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie | B12   | Le réfectoire aurait dû être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)   |  |  |
| 38 | Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie | ISELL | Extincteur CO2 à côté des armoires électriques  |  |  |
| 39 | Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie | B13   | Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson  |  |  |
| 40 | Sécurité                                    | B11   | Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)   |  |  |
| 41 | Sécurité, exutoire de fumée                 | B2    | Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01   |  |  |
| 42 | Sécurité, exutoire de fumée                 | P4    | Placement d'un exutoire de fumée au sommet  |  |  |
| 43 | Sécurité, exutoire de fumée                 | P6    | Placement d'un exutoire de fumée au sommet  |  |  |
| 44 | Sécurité, détection incendie                | B9    | Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne  |  |  |
| 45 | Sécurité, chauffage                         |       | Local chaudières<br>Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h<br>Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux<br>Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB) |  |  |

## 9. Divers

### 9.1. Le dossier UREBA

Monsieur Husquet explique que les travaux sont en dormance cette semaine en attendant que les châssis suivants soient fabriqués. Les travaux reprendront la semaine prochaine.

Monsieur Servais informe le CPPT que les poignées des châssis du deuxième étage des bâtiments B2 et B3 sont placées très en hauteur et qu'il est nécessaire de prendre une chaise pour les actionner.

Monsieur Pirlot signale que cette situation est un peu tracassante dans le sens où, le soir, les collègues et les étudiants ne prennent pas toujours le temps de fermer les fenêtres à la fin des cours.

Monsieur Pirlot estime que les travaux liés à ce dossier UREBA seront terminés dans les délais prévus.

Monsieur Cafagna nous informe que, dans l'auditoire en AI, tous les châssis n'ont pas été changés. Messieurs Pirlot et Husquet assurent que les travaux concernent, de fait, l'ensemble des châssis de cet auditoire.

Monsieur Pirlot explique que les portes des nouvelles issues de secours seront munies de loquets (locks) « antipanique ». Un tel système pourrait être placé, judicieusement, sur la porte de l'issue de secours du rez du B3, dans le studio « photo ».

Monsieur Servais propose d'afficher un petit mémo pour conscientiser les collègues à la fermeture systématiques des fenêtres et des portes. Monsieur Pirlot pense que les collègues se soucient de cette fermeture lorsqu'ils sont dans leur classe mais qu'en ce qui concerne les auditorios, cette mesure se justifie pleinement.

### **9.2. Les vestiaires du B18**

Monsieur Husquet explique aux membres du comité que le bureau Artec travaille sur le sujet mais que pour l'instant, il n'a reçu aucune proposition de la part des architectes.

### **9.3. Les candidats secouristes**

Mesdames Aurélie Levoux, Marie Sion et Magali Kempeneers, ainsi que Messieurs Jean-Michel Cafagna et Charly Vetro sont candidats à la formation de secouristes industriels. Monsieur Mabilles les a inscrits à la formation, organisée par le Cési, qui devrait se dérouler pendant les mois d'avril et de mai 2011.

### **9.4. Les pictogrammes « asbeste »**

Monsieur Mabilles a reçu les pictogrammes qu'il va placer ce mois sur les matériaux qui contiennent de l'asbeste et qui sont susceptibles d'être mis en contact avec les ouvriers des entreprises extérieures. Monsieur Mabilles pense notamment au calorifuge appliqué contre les tuyaux dans certaines caves. Pour les autres matériaux, tels que le linoléum, les tablettes de fenêtre et les plaques de faux plafond, les pictogrammes ne seront pas placés car il n'y a aucun de risque de contamination et que les pictogrammes « asbeste » pourraient tracasser inutilement les collègues.

### **9.5. Exercice d'évacuation**

L'exercice d'évacuation des bâtiments B2 et B3 a été reporté au mois d'octobre, puisque les travaux concernant l'aménagement de nouvelles issues de secours sont en cours et qu'ils ne se termineront que peu avant la période des examens.

### **9.6. Les exutoires de fumées**

Monsieur Husquet informe les membres du comité que, tant que les toitures ne sont pas remplacées, il est trop coûteux d'installer un système de désenfumage qui évacue les fumées au travers de la couverture. Afin de faciliter le fonctionnement du système, les architectes proposent de remplacer les châssis situés au plus haut dans les cages d'escalier des bâtiments B2 et B3 et de les munir d'un nouveau système d'ouverture automatique plus performant que ceux qui sont déjà installés dans d'autres bâtiments.

### **9.7. DEA**

Monsieur Husquet rappelle au comité que l'ESA réfléchit toujours à l'acquisition d'un DEA.

### **9.8. La cage d'escalier des B11 et B12**

Monsieur Servais interroge le conseiller en prévention à propos de la remarque des pompiers qui concerne l'évacuation de la charge de combustibles présente dans le local 1.11. Monsieur Mabilles explique que le local n'est pas désencombré et qu'il serait plus intéressant d'installer une porte Rf. Monsieur Husquet place ce changement de porte dans les priorités de l'ESA et que les travaux seront exécutés dès que possible.

### **9.9. Les accidents de travail au service technique**

Monsieur Servais propose que Monsieur Mabilles cherche des affiches qui conscientisent les ouvriers au port des EPI (équipements de protection individuel).

### **9.10. Un « presque » accident en gravure**

Monsieur Servais explique qu'un système de fermeture automatique de porte est tombé juste à côté d'une personne dans le local gravure. Monsieur Servais explique que la chute est due au bris de certaines vis qui assuraient le maintien du système. Monsieur Pirlot considère que d'autres problèmes, liés au vieillissement de la quincaillerie, surviendront dans un avenir plus ou moins proche. Monsieur Mabilles sera attentif à cette problématique lors de ses visites sur les lieux de travail.

### 9.11. Les extincteurs

Monsieur Mabilles a commandé 4 nouveaux extincteurs afin de remplacer ceux qui ont été subtilisés au B2 et au B3, et a commandé un cinquième appareil en vue de remplacer celui qui a été vidé au rez du B7.

### 9.12. La sécurité sur le site

En ce qui concerne les vols, Monsieur Pirlot nous apprend qu'il n'y a rien de neuf.

Monsieur Servais évalue que la priorité consiste à placer aux entrées du site, des panneaux qui signalent que le visiteur entre dans un espace privé et que la zone est surveillée. Cette mesure vise aussi et surtout à rassurer les collègues.

Monsieur Servais interroge le comité et l'employeur afin de savoir qui a permis le dégagement de la seconde entrée, par la Place Jehan Lebel. Monsieur Pirlot évoque l'utilité de la sortie pour l'évacuation des déchets et d'un accès supplémentaire qui pourrait être utilisé par les pompiers. Monsieur Servais explique qu'une personne, extérieure à l'ESA, vient garer sa voiture sur notre site et s'en va travailler ailleurs en ville. Cette personne revient chercher sa voiture en fin de journée. Pour solutionner ce problème, Monsieur Servais propose d'installer une borne amovible qui permettrait de mieux gérer l'accès des véhicules à moteur sur le site.

Monsieur Cafagna explique que, dans le cadre du harcèlement que subit l'une de nos étudiantes, il a expulsé le harceleur du site. Monsieur Husquet nous explique, qu'à ce propos, il veut bien porter plainte à la police et Monsieur Servais nous informe qu'il va expliquer cette proposition à l'étudiante.

### 9.13. Le rapport annuel du SIPPT

Monsieur Servais s'informe sur l'état d'avancement du rapport annuel du SIPPT. Monsieur Mabilles explique qu'il doit être rendu pour le premier avril, mais que bien souvent, l'employeur ne lui fournit pas les informations nécessaires à sa réalisation. Monsieur Mabilles n'a toujours pas les documents du SPF qui doivent être distribués aux directions.

### 9.14. Le panneau d'affichage et la consultation des archives

Monsieur Servais revient sur le problème lié à la consultation des archives du cppt par les collègues et les membres du cppt. En attendant la fin des travaux d'aménagement d'un local dédié à cet effet, Monsieur Cafagna réfléchit à la réalisation d'un site, accessible par « login » et « mot de passe » à l'ensemble des collègues en ce qui concerne les PV des réunions du comité et aux membres du comité en ce qui concerne l'ensemble des archives liées au BET.

Monsieur Pirlot précise qu'un panneau serait fixé au mur dans le couloir « secrétariat » pour le 15 du mois prochain (15 mars). En ce qui concerne le local « archives », Monsieur Pirlot assure qu'il sera disponible à la mi-mai 2011.

### 9.15. Une brique est tombée dans les WC du 2ème étage du P6

Monsieur Mabilles a été interpellé par des collègues qui se tracassent pour leur sécurité à propos d'une brique qui est passée au travers du plafond dans les WC du 2ème étage du P6. Monsieur Mabilles n'a pas été prévenu par l'employeur et, lorsqu'il s'est rendu sur les lieux, une plaque avait déjà été vissée au plafond empêchant ainsi l'observation et l'estimation du risque encouru.

Monsieur Pirlot nous explique qu'un asselet en bois, pourri, a été remplacé par les militaires par un asselet en acier. Lors des travaux, les militaires auraient laissé des briquillons sur les faux plafonds et une brique est passée au travers il y a quelques jours. Monsieur Husquet, tracassé, demande à Monsieur Pirlot, qui le rassure, si des briques peuvent encore s'écraser de la sorte sur le sol du niveau inférieur.

### 9.16. Matériel de premier secours

À la suite d'une discussion à propos du nouvel arrêté royal qui concerne les premiers secours, et en plus du matériel acquis dans la semaine auprès de la société Mext, Monsieur Pirlot demande à Monsieur Mabilles de commander deux nouvelles valisettes pour stocker du matériel et une civière.

**10. Actions à réaliser ce mois****10.1. Monsieur Husquet**

Évaluation de l'achat d'un DEA

**10.2. Monsieur Pirlot**

Placement du tableau d'affichage

**10.3. Monsieur Mabile**

Affiches EPI

Pose des pictogrammes asbeste

Le contrôle de la bonne fixation des systèmes de fermeture automatique des portes

**10.4. Monsieur Delvaux**

Devis pour l'évacuation des produits dangereux

**10.5. Monsieur Servais****10.6. Monsieur Cafagna**

*La prochaine réunion est programmée pour le mardi 15 mars 2011 à 8 heures 30.*

*Georges Mabile*

*Conseiller en prévention niv 1*